



**Relevé de décisions du Conseil d'Administration**  
**Séance du 28 juin 2018**  
**- Rennes -**

Référence	RD_DIR_CA 2018_06_28
Révision	0
Date d'application	28 juin 2018
Version	1

**Pour information :**

**19 membres présents et 5 membres représentés sur 31 membres en exercice.**

Délibérations	Détails des votes	Observations
➤ Le CA approuve le procès-verbal de la séance du 13 mars 2018.	unanimité	Publication (site web)
➤ Le CA approuve <b>le rapport d'activité de l'année 2017.</b>	unanimité	Diffusion
➤ Le CA approuve <b>le renouvellement de l'adhésion institutionnelle à l'Université Sorbonne Paris Cité</b> pour 2018.	unanimité	
➤ Le CA approuve <b>le projet d'accord avec la future Université de Paris</b> et les autres membres de la Comue USPC, ainsi que le positionnement de l'EHESP en tant que <b>partenaire privilégié dans le cadre du projet IDEX « Université Paris 2019 ».</b>	unanimité	
➤ Le CA approuve <b>l'engagement institutionnel de l'EHESP dans la construction du projet « Université de Rennes » (UniR)</b> , sachant que le positionnement de l'Ecole fera l'objet d'une nouvelle délibération au regard des statuts qui seront adoptés pour ce futur établissement public.	unanimité	
➤ Le CA approuve <b>la désignation des nouveaux Commissaires aux Comptes, à savoir la société Price Waterhouse Coopers (PwC), pour une période de 6 années.</b>	unanimité	Période 2018-2023
➤ Le CA approuve <b>le dispositif de maîtrise des risques comptables et financiers</b> pour l'année 2018.	unanimité	
➤ Le CA approuve <b>le bilan social de l'année 2017.</b>	unanimité	Diffusion
➤ Le CA approuve <b>l'avenant à la convention d'utilisation des locaux du bâtiment MSH Paris Nord avec l'Université Paris 13</b> , actuellement en vigueur.	unanimité	Effet rétroactif au 1 <sup>er</sup> avril 2018

➤ Le CA approuve <b>la nouvelle convention d'occupation des locaux du bâtiment MSH Paris Nord avec l'Université Paris 13</b> , pour une durée d'une année.	2 abstentions	Entrée en vigueur au 1 <sup>er</sup> septembre 2018
➤ Le CA approuve <b>la politique tarifaire de la formation continue pour l'année 2019</b> .	8 abstentions	Intégration au nouveau catalogue FC et application à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2019
➤ Le CA approuve <b>les modalités de contrôle des connaissances des formations diplômantes pour l'année universitaire 2018-2019</b> .	unanimité	Publication et affichage

**N.B :** *Ce document a valeur informative. Le procès-verbal de ce CA du 28 juin 2018 sera soumis à approbation lors de la prochaine séance.*